

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

DEPOSEE PAR : M. Jean-Guy TALAMONI, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE ET A LAQUELLE S'ASSOCIENT TOUS LES GROUPES DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

OBJET : SOUTIEN INCONDITIONNEL AUX PERSONNELS DE LA MATERNITE DE LA CLINIQUE MAYMARD.

CONSIDERANT les discussions en cours relatives au projet de fusion de la maternité de la clinique Maymard avec la maternité de l'hôpital de Bastia,

CONSIDERANT les discussions de ces dernières heures qui n'ont pas permis de rassurer pas les personnels,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

APPORTE son soutien inconditionnel aux personnels de la maternité de la clinique Maymard dans leurs revendications.